Trente neuvième Année — N° 6 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES SAMEDI 6 JANVIER 1894.

# JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois. . . 26 fr. . . Un an. . . 50 fr.
ORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
*Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.*

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 5 JANVIER 1894

## L'EUROPE EN 1894

Sous quels auspices s'ouvre, pour l'Europe, l'année qui commence ? S'il faut en croire les paroles qui, à l'occasion des solennités du 1er janvier, sont sorties de la bouche de tous les chefs d'Etat, la paix du monde ne court aucun risque ; nul d'entre eux ne prévoit qu'un conflit grave puisse, de sitôt, mettre le feu aux matières inflammables que tant de causes fatales ont accumulées presque sur tous les points de l'ancien continent. Nous croyons, en effet, que ces prévisions pacifiques sont fondées et que les paroles officielles qui les formulent sont sincères. Oui, nous sommes convaincus que toutes les puissances veulent loyalement le maintien de la paix et qu'elles feront tous leurs efforts pour conserver ce bienfait à leurs peuples.

Toutes savent que la guerre, dans les conditions terribles où elle se ferait, serait le plus effroyable malheur qui pût tomber sur la société moderne. Toutes ont également conscience des formidables responsabilités qu'assumera celle qui osera déchaîner encore le démon des batailles. Dieu sait ce qu'une telle commotion, à laquelle aucune nation ne pourrait échapper, laisserait debout dans le sol européen.

On a, jusqu'ici, évité une explosion soudaine. Cette année, comme auparavant, tout présage qu'on redoublera de prudence pour la rendre impossible.

Les groupements des puissances, qui se sont affirmés avec plus de force que jamais par les démonstrations décisives de la France et de la Russie, donnent évidemment au maintien de la paix des sécurités et, au besoin, des contrepoids considérables. Les forces respectives sont tellement colossales qu'il faudrait plus que de la témérité, il faudrait de la folie pour en déterminer le choc et en braver les épouvantables conséquences.

Donc, l'année 1894 s'ouvre sur des perspectives pacifiques. Mais quelle étrange situation que la nôtre. Tout le monde parle de paix et tout le monde continue à s'armer jusqu'aux dents, comme si nous étions à la veille d'une guerre universelle. Nous sommes unanimes à répéter que les nations et les gouvernements peuvent sans inquiétude se livrer aux travaux de la paix et à la solution des problèmes qui intéressent le bien-être des masses et la prospérité des Etats, et nous tarissons, en armements ruineux, toutes les sources du travail fécond et de la richesse publique. Insensés, insensés que nous sommes ! N'y aura-t-il donc pas enfin, parmi les hommes d'Etat, parmi les pasteurs des peuples, des esprits supérieurs capables de formuler quelque grand système de pacification générale et de désarmer ces millions d'hommes que le militarisme excessif où nous vivons tient à l'état de guerre, en attendant qu'ils se précipitent les uns sur les autres dans une suprême convulsion.

Si les présages pacifiques se manifestent partout en Europe, en revanche les désastres résultant de la politique de paix armée que nous subissons, n'ont jamais été plus graves et plus menaçants. Pour conjurer la guerre universelle, nous courons à la ruine universelle.

L'Italie est aux abois; l'Espagne se débat dans les embarras de ses finances; l'Allemagne est en proie au déficit; l'Angleterre elle-même, saisie d'un accès de chauvinisme, est à la veille de se jeter à son tour dans d'énormes dépenses militaires. La France et la Russie seules, grâce à la solidité de leur crédit, résistent encore vigoureusement aux coûteuses exigences de la situation; mais, si nous ne succombons pas encore sous le faix, nous sommes contraints de dilapider dans des dépenses de guerre, des richesses nationales dont nous aurions besoin pour tant d'œuvres de production.

Que de choses utiles, que de vrais progrès nous aurions réalisés et nous pourrions réaliser chaque jour si nous savions employer à l'art de faire vivre les peuples les milliards stériles que nous perdons à l'art infernal de les faire s'entre tuer! Et à quoi sommes-nous arrivés dans ce système? L'excès du militarisme a été, incontestablement et fatalement, la semence du socialisme révolutionnaire. Nous avons donné des arguments formidables aux prédicateurs de révolte et d'anarchie, et pour aviser aux périls de la guerre étrangère nous avons fomenté à l'intérieur et peut-être préparé la guerre civile. Voilà à quoi doivent songer, au début de cette année, tous ceux qui portent sur leur tête et dans leurs mains la responsabilité du sort des empires. Nous n'espérons pas sans doute qu'ils puissent résoudre cette menaçante question, mais quelle reconnaissance ils mériteraient de l'humanité s'ils pouvaient, du moins, en préparer la solution future !

## LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Dans les Bouches-du-Rhône, M. Peytral, radical, figure côte à côte avec MM. Challemel-Lacour et Velten, opportunistes, sur la même liste.

Tous trois ont signé une profession de foi collective assez pâle du reste. Les candidats déclarent qu'ils s'inspireront « du respect dû au suffrage universel et à ses représentants directs dans l'étude des lois destinées à apporter à notre état social les améliorations légitimement attendues. »

Tout le monde remarque que si M. Peytral met de l'eau dans son vin radical, M. Challemel-Lacour, célèbre par sa sortie intempestive de la loge où il coudoyait M. Casimir Périer, président de la Chambre, à la soirée de gala lors des fêtes franco-russes, vient quelque peu à résipiscence.

Il est à noter dans l'Aveyron cette phrase de la profession de foi de M. Monservin, républicain sortant :

« Je lutterai contre les doctrines révolutionnaires de toutes mes forces. Des lois redoutables dans nos Codes, voilà ce qui les combattra dans leurs effets. Dieu dans l'école, la fraternité dans la société, la protection pour les travailleurs, voilà ce qui les combattra dans leurs causes. »

Dans ce même département, un autre candidat républicain, M. Joseph Fabre « réclame l'institution d'une fête nationale du patriotisme consacrée à Jeanne d'Arc, la sainte (sic) de la France. »

## LETTRE D'ANGLETERRE

*(De notre correspondant particulier)*

Londres, 2 janvier 1894.

M. Gladstone, dont on vient de célébrer avec éclat le quatre-vingt-cinquième anniversaire de sa naissance, est une trop grande figure de l'histoire contemporaine pour ne pas mériter un moment d'attention.

On peut même dire que c'est un exemple unique en son genre que celui de ce vieillard continuant à lutter malgré ses quatre-vingt-cinq ans, avec une activité que rien n'arrête, pour le succès de la cause à laquelle il a attaché son nom.

Il ne peut être comparé qu'à Thiers, se mettant à quatre-vingts ans à la tête de l'opposition. Mais Thiers succomba à la tâche, tandis que M. Gladstone vit encore et triomphe.

Comment a-t-il pu conserver, en dépit des années, la lucidité d'esprit et la vigueur phisique nécessaires pour entreprendre une pareille tâche ? C'est son secret, et c'est un secret qui tient du mystère.

— Je ne serais pas ce que je suis, a-t-dit, si j'avais eu une existence moins réglée, moins ordonnée.

L'explication ne semblera point être pas tout à fait suffisante et nous ne la donnons que pour ce qu'elle vaut.

Il n'y a pas davantage à se demander comment M. Gladstone peut, avec ses multiples occupations, satisfaire aux exigences de la vie mondaine. Il vous répondrait qu'on trouve toujours, quand on veut, le temps de chaque chose. C'est son système à lui de ne jamais rester inoccupé, et de ne jamais se presser.

Soixante-un ans d'une carrière politique féconde et bien remplie n'ont pas eu raison de la verdeur de son corps, de la lucidité de son esprit. Sa maigreur, sa constitution d'apparence frêle annonce plutôt la délicatesse que la vigueur, son front sillonné de rides nombreuses ; ses yeux, toujours animés du même feu qui les fit admirer si longtemps, mais enfoncés maintenant dans leur orbite ; ses joues pâles et flasques ; ses tempes dénudées, son visage et toute sa personne portent manifeste la trace de ses longues veilles et de ses immenses travaux. Les jours où l'on attend de lui quelque grand discours, ceux qui ne connaissent pas le *great old man* pourraient, à cet air d'épuisement, éprouver quelque inquiétude. Dès qu'il parle, on se rassure et l'on s'étonne ; on est pris et l'on est charmé. La voix est pénétrante, d'une sonorité qui ne faiblira pas même après quelques heures de débit; le souffle est infatigable ; l'esprit est net et toujours maître de ses idées ; les mouvements, le geste, le port de la tête, attestent, chez l'orateur, la robustesse de sa longévité.

C'est toujours le rude bûcheron qui disait un jour à lord Beaconsfield que les conservateurs de forêts sont ceux qui savent se résigner à couper des arbres. C'a été le premier homme de son pays pour abattre un chêne. Aujourd'hui comme autrefois, le grand vieillard aime à manier la cognée et, de même que dans les allées touffues du parc de Hawarden, il sape aussi telle institution surannée et vermoulue que condamne l'esprit des temps modernes, ne craignant pas de couper l'arbre pour sauver la forêt. C'est un grand spectacle que de voir cette verte et indomptable vieillesse suffire à toutes les tâches que lui impose la destinée, résister à toutes les lassitudes, triompher de ses chagrins, toujours maître de son humeur et de sa parole, faire face à tous les dangers, riposter à toutes les attaques. Jamais plus rude athlète parlementaire ne donna de plus éclatants témoignages de vaillance et de force sereines.

Le travail sans relâche; un courage que nul combat n'épuise, même ceux qu'il faut, hélas! livrer contre ses amis; le courage plus rare encore de résister à ses propres préjugés et d'en faire, à propos, le sacrifice; l'application la plus vigilante à étudier les besoins publics, la sagacité qui les reconnaît, la bonne volonté de les satisfaire coûte que coûte; une loyauté irréprochable, quoique non exempte quelquefois de passions; par dessus tout, le génie de la transaction et l'esprit de justice : telles sont les qualités de Gladstone. Incomparable financier, grand orateur, controversiste de premier ordre et merveilleux tacticien, il est aussi un homme de bien, un grand civilisé, pénétré des idées de progrès qui travaillent le monde. Il est de ceux qui estiment qu'en cette fin de siècle tout ministre doit être un économiste humanitaire et vouer dans le bonheur des hommes le plus grand objet de la politique.

Il y a soixante ans que M. Gladstone siège à la Chambre des Communes où il a successivement représenté Newark, l'Université d'Oxford, le South Lancashire et enfin le Midlothian. Tout jeune encore, à 23 ans, le duc de Newcastle avait déjà mis un bourg à la dévotion de M. Gladstone qui était une des espérances du parti conservateur. C'est que l'adolescence même de Gladstone avait montré ses aptitudes et ses qualités brillantes. Son père, l'un des princes du commerce de Liverpool, non content de léguer une opulente fortune à ses enfants, avait destiné dès l'âge le plus tendre, le plus jeune de ses fils, à donner l'éclat politique à son nom. Et les hôtes de la maison s'émerveillaient bientôt de la précoce pénétration de William, qui traitait déjà les graves débats financiers et politiques, et, l'esprit aiguisé et sagace, disertait sur les événements du jour. C'est ainsi que Gladstone put, de si bonne heure, exercer ses facultés sur le théâtre politique que tant d'autres revent long temps en vain, et n'atteignent que trop tard, déjà fatigués et parfois à bout de forces.

Mais, que de chemin parcouru pendant ces soixante années de vie politique ! Que de questions agitées ! Que de problèmes résolus ! Que de lois élaborées ! Que de revirements même, car nul homme politique n'en est exempt. Certes, quelques adversaires passionnés ont pu reprocher à M. Gladstone d'avoir plus d'une volte-face à son actif: mais y a-t-il bien là matière à grief sérieux ? Ne peut-on pas soutenir, au contraire, qu'il y a des changements qui sont des sacrifices et peut-on contester que s'il y a un large fossé entre le point de départ et le point d'arrivée dans la vie politique que Gladstone s'est tracée, il est fait de renoncements au passé et d'élans vers l'avenir. Le « grand Anglais » a su comprendre les exigences qu'un esprit de progrès constant suggérait à la masse des consciences assoiffées de liberté, il a su jeter résolument par dessus bord tout ce qui s'opposait à la libre expansion des démocraties. Il s'est fait le champion des plus nobles et des plus justes causes, et mérite par là, la reconnaissance de tous les hommes qu'anime un esprit de justice.

T. William.

## LES SYNDICATS PROFESSIONNELS

Il nous paraît intéressant de donner les principales lignes d'un important travail que M. Favette, directeur de l'enseignement industriel et commercial vient d'établir sur la situation des syndicats professionnels, situation arrêtée au 1er juillet dernier.

### LE NOMBRE DES SYNDICATS

Par suite de créations nouvelles et de dissolutions le nombre des syndicats au 1er juillet 1893, était de 4,416 soit 637 de plus que l'année précédente.

Cet ensemble se décompose comme suit :

Syndicats industriels et commerciaux patronnaux : 1,397, en gain de 185.

Syndicats industriels et commerciaux ouvriers : 1,026, en gain de 337.

Syndicats industriels et commerciaux mixtes : 173, en gain de 26.

Syndicats agricoles 952. en gain de 89.

C'est le département de la Seine qui naturellement compte le plus de syndicats, 658. Viennent ensuite le Rhône avec 216, les Bouches-du-Rhône avec 211, le Nord avec 169, la Gironde avec 157, la Loire avec 152, le Haute-Garonne en compte 93.

### LES SYNDICATS PATRONAUX

L'augmentation des syndicats patronaux comme on l'a vu plus haut, est peu importante.

La Seine compte 363 syndicats patronaux : suivent la Seine avec un chiffre variant de 70 à 52 les Bouches-du-Rhône, la Gironde, le Rhône, le Nord et la Loire-Inférieure.

Les Basses-Alpes, l'Ariège, la Creuse et la Lozère n'en comptent pas un seul.

### LES SYNDICATS OUVRIERS

L'accroissement considérable des syndicats ouvriers est dû à l'influence des Bourses de travail dont le nombre est actuellement de 28: la fondation récente de Bourses du travail à Nantes, Carcassonne, Dijon, Angoulême, Boulogne-sur-Mer, rend manifeste la preuve de cette influence.

Cet accroissement des syndicats ouvriers fait ressortir un autre fait très important à noter : C'est l'extension aux campagnes du mouvement syndical ouvrier qui, jusqu'ici, était resté cantonné dans les centres industriels.

La Seine compte 278 syndicats ouvriers, le Rhône 130, les Bouches-du-Rhône 100, la Loire 99, le Nord 89, la Gironde 84.

Le Rhône, la Gironde et Saône-et-Loire ont perdu quelques syndicats ouvriers.

Les Basses-Alpes, les Hautes Alpes et la Lozère n'en comptent aucun.

### LES SYNDICATS MIXTES

Il existe aujourd'hui 173 syndicats mixtes répartis dans 46 départements : la Seine en a 33, le Nord en a 15.

### LES SYNDICATS AGRICOLES

Le gain des syndicats agricoles se répartit sur 46 départements: le nombre de ces syndicats a diminué dans neuf départements, notamment le Gard, l'Ain, la Charente-Inférieure, le Puy-de-Dôme.

### RÉPARTITION DES SYNDICATS

Les syndicats professionnels se répartissent en 1283 localités avec une augmentation de 45 communes sur le nombre de 1892. Les syndicats patronaux ont gagné 39 communes, les ouvriers 61, les mixtes 7, les agricoles 75. Ce sont donc les syndicats agricoles qui ont ici la palme.

### UNIONS DE SYNDICATS

Un certain nombre de syndicats professionnels se sont groupés en unions de syndicats. Il existe aujourd'hui 117 de ces unions : 29 patronales, 61 ouvrières, 14 mixtes et seize agricoles.

### LE PERSONNEL DES SYNDICATS

Au premier juillet 1892, on constatait sur les chiffres de 1891 une augmentation de 127.309 adhérents. Du 1er juillet 1892 au 1er juillet 1893 l'augmentation a été de 176.356.

La plus forte augmentation des syndicats agricoles a porté sur le Rhône où elle se monte à 7.663. Il est vrai que sur le total des syndicats en général, le Rhône est en tête des diminutions : on y compte en effet 5,512 syndiqués en moins qu'en 1892.

## LES ANARCHISTES

### LE POURVOI DE VAILLANT EN COUR DE CASSATION

Paris, 4 janvier. — L'audience est ouverte à midi. M. le président Loew donne aussitôt la parole à M. le conseiller de Kerbertin, rapporteur. Tout d'abord, M. le rapporteur donne lecture du réquisitoire du procureur général et de l'arrêt de la chambre des mises en accusation renvoyant Vaillant devant la cour d'assises de la Seine.

M. le conseiller de Kerbertin lit ensuite son rapport très court qui se borne à l'exposé rapide des faits. Ce rapport conclut à l'irrecevabilité du pourvoi de Vaillant et déclare la procédure valable parce que : 1° Vaillant est bien domicilié à Choisy-le-Roi; 2° que le fait qui lui est reproché a été commis à Paris; 3° que la chambre des mises en accusation est compétente; 4° que les faits relevés contre Vaillant ont reçu la qualification résultant du réquisitoire; 5° que le nombre des conseillers présents par la loi a été observé et que mention en a été faite au bas de l'arrêt; 6° que l'indication a été donnée de l'audition du procureur général : d'où cette conclusion finale que la procédure est régulière.

A la suite de M. le conseiller de Kerbertin, M. l'avocat général Duval prend la parole ; il tient à faire remarquer que l'arrêt de la chambre des mises en accusation étant du 26 décembre, Vaillant ne s'est pourvu qu'à la date du 2 janvier, c'est-à-dire le sixième jour : dans ces conditions, le pourvoi devrait être considéré comme tardif ; mais, dit-il, Vaillant ayant écrit la veille, c'est-à-dire le 1er janvier, une lettre où il déclarait son intention de se pourvoir, il regarde son pourvoi comme régulier. Il requiert donc seulement la cour de le rejeter comme mal fondé en ses moyens.

### REJET DU POURVOI

Par un arrêt faisant droit à ces conclusions, la cour rejette sans délibération le pourvoi de Vaillant et ordonne que l'arrêt de la chambre des mises en accusation ait son plein effet.

Demain, par conséquent, l'affaire Vaillant sera appelée devant la cour d'assises.

### Une lettre aux jurés

La lettre suivante, autographiée, a été envoyée aux jurés désignés pour la partie du jury de la cour d'assises chargée de juger Vaillant :

« Messieurs les jurés,

« L'occasion vous est offerte d'affirmer l'indépendance et la grandeur de votre caractère. Vous êtes appelés à juger un homme qui résume en lui toutes les haines et toutes les colères dont déborde l'âme du peuple. A vous de prononcer sur un acte qui n'est rien que la résultante des turpitudes, des iniquités et des crimes dont les seigneurs de l'or et du pouvoir nous offrent depuis si longtemps le révoltant spectacle.

» Voulez-vous rendre un verdict impartial, un verdict qui porte en lui une leçon haute et salutaire ? Placez en regard des quelques égratignures produites par l'attentat de Vaillant toutes les plaies et sanglantes victimes du régime actuel.

» Méditez sur toutes les privations, toutes les détresses, toutes les maladies, toutes les ruines, toutes les morts dont la responsabilité remonte à ceux qui ont pris charge de nos destinées et en votre âme et conscience, devant Dieu et devant les hommes, dites quel est le plus coupable de l'ordre social qui engendre de tels maux ou de l'homme qui a risqué sa vie pour le salut de ses semblables.

» Vous serez sans doute, messieurs les jurés, insensibles à l'intimidation, vous écouterez au contraire la voix qui, faisant appel aux plus nobles de vos sentiments, vous crie des profondeurs de la foule : « Elevez-vous au-dessus de la mesquinerie des lois, de la tyrannie des préjugés et des lâches conseils de la peur. Gonflez vos cœurs de toutes les légitimes aspirations de la masse déshéritée et proclamez courageusement, en acquittant Vaillant, que le seul moyen de désarmer les humbles, c'est de réprimer l'égoïsme et la cupidité des puissants.

» *Un groupe d'hommes libres.* »

### Un complot

D'autre part, la *Patrie* annonce que plusieurs dénonciations ont été faites relativement à un complot tramé pour le jour où Vaillant comparaîtra devant les assises: elles ont été adressées au ministère de l'intérieur.

### Vaillant à la Conciergerie

Vaillant a quitté ce matin, à 10 heures 35, la cellule 23 qu'il occupait à la prison de la Santé. Le fiacre dans lequel il a pris place avec les trois inspecteurs de la Sûreté chargés de veiller sur lui est entré à 11 heures dans la cour intérieure de la Conciergerie.

Vaillant a été mis immédiatement en cellule.

Le service de la sûreté a déjà reçu communication des mesures d'ordre rigoureuses qui devront être prises, dès ce soir, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du palais de justice, en prévision du jugement de demain.

### Mme Marchal

Depuis la dernière lettre qui a été publiée Mme Marchal n'a pas reçu de nouvelles de son mari. Plusieurs journalistes étant venus lui demander si cette lettre n'était pas apocryphe: elle leur a montré l'écriture et la signature de son mari pour les convaincre.

Mme Marchal a nettement affirmé à un de nos confrères que si Vaillant était condamné aux travaux forcés et envoyé à la Nouvelle-Calédonie, elle ne le suivrait certainement pas.

Elle doit tenter aujourd'hui une seconde démarche auprès de M. le procureur général pour obtenir l'autorisation de voir le détenu de la Santé avant sa comparution devant la cour d'assises.

Mme Marchal a quitté Choisy-le-Roi à une heure et s'est rendue directement au palais de justice; elle a demandé aussitôt à être reçue par M. Bertrand, mais à deux heures, la maîtresse de Vaillant n'avait pas encore été introduite.

### LA DATE DU PROCÈS

Le bruit courait à quatre heures au palais que Vaillant pourrait bien ne paraître devant les assises qu'après demain samedi au lieu de demain vendredi, comme nous le disons plus haut.

### Une lettre du défenseur de Vaillant au procureur général

Paris, 4 janvier. — Me Jean Ajalbert vient d'adresser la lettre suivante à M. le procureur général :

« *Monsieur le procureur général,*

« J'ai l'honneur de vous aviser que je ne me présenterai pas à l'audience des assises du 5 janvier pour assumer une responsabilité qu'il ne me convient pas d'encourir, puisque la défense ne saurait être là qu'un simulacre de défense.

» En effet, une lettre de M. le juge d'instruction Meyer du 23 décembre 1893 pour m'avertir du choix que Vaillant avait fait de mieux comme défenseur, n'a été mise à la poste que le 27 au soir.

» Déjà, la date de la comparution était fixée au 5 janvier. Cependant j'acceptai la défense mais le fis sous toutes réserves.

» Je n'acceptai qu'à la condition de pouvoir le faire utilement en confiance. Je me présentai donc à votre parquet, j'exposai à M. l'avocat-général, qui me recevait en votre absence, les diverses raisons pour lesquelles j'invoquai ma remise : à savoir que le délai concédé à l'avocat pour se mettre en rapport avec son client, et parcourir si hâtivement que ce fut un dossier des plus volumineux était indiscutablement insuffisant et que ce n'était pas seulement mon avis mais celui des maîtres du barreau à qui j'avais transmis le cas, et dont le sentiment du devoir et du droit de la défense était d'accord avec le mien.

» Qu'il y avait parmi les quelques jours qui séparent du procès deux jours fériés où la procédure ne serait pas à ma disposition et que ce n'était pas dans ce bref espace que l'on pourrait réunir tout ce qui pourrait venir à la décharge de l'accusé, etc., etc.

» Enfin j'invoquai une haute raison d'humanité générale sur ce qu'avait d'anormal cette date prématurée du 5 janvier, alors qu'un rapport médical du 20 décembre, concluait que Vaillant ne pourrait être transporté hors de sa cellule avant 15 jours.

» Vous savez, M. le Procureur général, le sort de ma démarche, la réponse qu'elle obtint : le 5 janvier demeurait la date irrévocable.

» J'engageai donc Vaillant à se pourvoir en cassation. Ce pourvoi parvenu mardi à la Cour vient d'être rejeté. Dans la situation qui est faite à la défense, je renonce à défendre Vaillant. C'est le seul moyen de le défendre qui me reste.

» Je suis sûr que je suis d'accord avec vous, M. le procureur général, comme je crois être d'accord avec mes maîtres et mes confrères, comme je suis d'accord avec ma conscience.

» Je remplis strictement mon devoir professionnel en renonçant à la tâche que les circonstances ont rendue pour moi impossible.

» Recevez etc.

» Jean Ajalbert,
» *avocat à la Cour d'appel* ».

Paris, 4 janvier. — La décision prise par Me Ajalbert, rend plus que problématique que la Cour d'assises puisse être saisie utilement demain de l'affaire Vaillant. Il est hors de doute que pas un avocat ne consentira à assumer la tâche de présenter sans préparation préalable la défense d'un accusé sous le coup d'une condamnation capitale ou si un avocat se présente d'office à la barre, ce ne pourra être que pour réclamer le renvoi de l'affaire à une autre session dans le but de permettre à un avocat qui devra être désigné de prendre connaissance du dossier. Si la Cour passait outre à une telle déclaration un incident ne manquerait pas d'être soulevé par le barreau tout entier.

Au dernier moment, on nous assure que le procureur général a fait offrir à M. Ajalbert un délai de 24 heures. Dans ce cas, l'affaire viendrait samedi, mais les termes de la lettre que nous publions plus haut ne permettent guère de croire que cette offre soit acceptée.

### Le procès Vaillant ajourné

Paris, 4 janvier, 1 h. matin. — C'est vers 5 h. 1/2 que le procureur général, M. Bertrand, se rendit auprès de M. Cazes, président des assises, pour lui communiquer la lettre de Me Ajalbert. Tous deux furent d'avis d'ajourner les débats.

Immédiatement après M. Cazes alla demander à Vaillant, à la Conciergerie, quel était son nouvel avocat.

« Me Fernand Labori, que m'a désigné Me Ajalbert, répondit Vaillant. »

Ajoutons que Me Labori est un avocat de valeur. Il s'est présenté à Reims aux dernières élections comme républicain. Il échoua contre M. Mirman qui précisément descendait de la tribune lorsque Vaillant lança sa bombe.

Si Me Labori accepte la défense de Vaillant, il exigera un délai suffisant pour prendre connaissance du dossier. Il n'acceptera certainement pas la proposition que veut lui faire le procureur général de plaider samedi.

Me Labori et Me Ajalbert sont très liés et il pourrait se faire que profitant des constatations faites par Me Ajalbert, Me Labori consentît à plaider la semaine prochaine.

On pense généralement que rien ne se passera demain. Les portes des assises seraient fermées à 11 heures. M. Cazes se rendrait au Palais, réunirait les jurés dans la Chambre du conseil et leur exposerait par suite de quel motif l'affaire Vaillant a dû être renvoyée.

D'après une autre version, le renvoi serait prononcé en audience, soit par un arrêt de la cour soit par un simple avis du président.

Me Ajalbert se refuse à toute interview.

Vaillant demande à recevoir la visite d'un perruquier avant de comparaître devant le jury.

Paris, 4 janvier. — Le *Gaulois* dit qu'il ne faut pas avoir l'air de refuser à un accusé, même aussi peu intéressant que celui-ci, les moyens de se défendre.

« Il y a là, comme on dit, une gaffe. »

### Vaillant jugé par M. Meyer, juge d'instruction

Paris, 4 janvier. — Voici d'après le *Figaro*, l'opinion de M. Meyer, juge d'instruction, sur Vaillant :

Vaillant est un dévoyé très intelligent. Ayant des appétits, il a à plusieurs reprises tenté la fortune. Il n'a pas réussi. Il lui en fallait trop. Il a voulu faire parler de lui, il a réussi.

Ce n'est pas un alcoolique comme Moore ni un forcené comme Ravachol. Il a raisonné froidement son coup de réclame.

### Mme Marchal et Vaillant

Paris, 4 janvier. — Mme Marchal a adressé une lettre au procureur général le suppliant de lui permettre de voir Vaillant. Elle demande cette faveur à genoux comme une grâce.

N'ayant pas reçu de réponse à sa requête, Mme Marchal s'est présentée cet après-midi au cabinet de M. Bertrand. Elle n'a pas été reçue. Elle s'est alors rendue auprès de Me Ajalbert et c'est de sa bouche même qu'elle a appris le renvoi de l'affaire.

### Les perquisitions chez les anarchistes Plusieurs arrestations

Paris, 4 janvier. — On vient d'arrêter, à Grenelle, un nommé Chevalier, rempailleur de chaises, pour menaces anarchistes et cris séditieux.

Des perquisitions ont été faites à Toulon, mais sans résultat, chez un anarchiste militant. Le parquet va poursuivre le compagnon Marchellin qui, dans une réunion publique, proféra des menaces contre certains entrepreneurs de l'arsenal.

Trois anarchistes espagnols ont été arrêtés à Montpellier, comme ayant pris part à la tentative contre le maréchal Campos. Ils ont été transférés à Prades d'où, après avoir passé devant le tribunal correctionnel, ils seront livrés à l'autorité administrative.

Zurich, 4 janvier. — On croit que les anarchistes étrangers résidant à Zurich seront partiellement expulsés du territoire suisse.

### Une tentative criminelle dans la Loire

Saint-Etienne, 4 janvier. — Une tentative criminelle a eu lieu la nuit dernière à Chambon-Feugerolles, centre industriel près de Saint Etienne. Une cartouche de dynamite toute amorcée a été placée sous les fenêtres du direc-

## BOURSE DE PARIS DU 5 JANVIER

| Cours précéd. | VALEURS | Compt. | Terme | Cours d'ouv. | Cours le + h. | Cours le - h. | Cours de clôt. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 98 17 | 3 0/0 | ... | ... | 98 17 | 98 | 97 92 | 97 92 |
| 105 97 | 3 0/0 C.D. | ... | ... | 105 75 | 105 87 | 105 70 | 105 70 |
| 79 40 | Italien | ... | ... | 79 30 | 79 70 | 79 25 | 79 25 |
| 4410 | Banq. de France | ... | ... | ... | ... | ... | 4410 |
| 57 | Ex Encaisse | ... | ... | ... | ... | ... | 57 |
| 657 | Banq. de Paris | ... | ... | 652 | 655 | 652 | 652 |
| 1064 | Crédit Foncier. | ... | ... | ... | 1060 | 1057 | 1057 |
| 73 | Créd. Lyonnais | ... | ... | ... | 774 | 772 | 772 |
| 80 | Crédit Mobilier. | ... | ... | ... | ... | 80 | 80 |
| 1522 | Lyon.. ... . | ... | ... | 1522 | 1515 | 1525 | 1525 |
| 1915 | Nord.. ... . | ... | ... | ... | 191 | 1925 | 1925 |
| 17 | Panama. ... | ... | ... | ... | ... | 16 | 16 |
| 2720 | Suez.. ... | ... | ... | 2720 | 2717 | 2717 | 2717 |
| 47 | ez.... ... | ... | ... | ... | ... | 47 | 47 |
| 656 | Autrichiens.... | ... | ... | 658 | ... | 651 | 651 |
| 250 | Lombards..... | ... | ... | 250 | ... | 251 | 251 |
| 415 | Nord Espagne. | ... | ... | 415 | 413 | 415 | 415 |
| 157 | Saragosse.... | ... | ... | 157 | 156 | 157 | 157 |
| 537 | Meridionaux... | ... | ... | 536 | 535 | 541 | 541 |
| | Métaux..... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| 510 | Egypte..... | ... | ... | 508 | 512 | 510 | 512 |
| 97 3/4 | Espagnol..... | ... | ... | 97 1/4 | 97 1/16 | 97 3/16 | 97 3/16 |
| 22 85 | Turc..... | ... | ... | 22 92 | 22 92 | 22 92 | 22 92 |
| 609 | Banq. Ottomane | ... | ... | 610 41 | 609 37 | 609 41 | 609 41 |
| 6347 | 32 Extérieure..... | ... | ... | 6341 46 | 6313 46 | 6341 32 | 6341 32 |
| 349 | 17 Rio-Tinto..... | ... | ... | 349 37 | 349 37 | 349 62 | 349 62 |
| 120 | 62 Tharsis..... | ... | ... | 119 37 | 119 37 | 120 . | 120 . |
| ... | Portugais..... | ... | ... | 19 1/4 | 19 1/8 | 19 1/8 | 19 1/8 |
| ... | Consolidés..... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| ... | Russe 1889..... | ... | ... | ... | 89 70 | 90 90 | ... |
| 89 85 | Russe consolidé | ... | ... | 89 35 | 89 45 | 89 45 | 89 45 |
| 83 | Russe nouveau. | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| ... | Fond d'Autriche | ... | ... | 492 | ... | 492 | 492 |
| 491 | Lombarde..... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| ... | 5 0/0 nouveau. | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| ... | Alpines..... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| 123 | Cape-Test..... | ... | ... | 123 | 123 | 123 | 123 |
| 69 35 | Rand Orphet.... | ... | ... | 69 45 | 69 30 | 69 20 | 69 20 |
| 537 | Impérial..... | ... | ... | 540 | ... | 540 | 540 |
| 68 | Mobilier espag. | ... | ... | ... | 68 | 70 | 70 |
| | 3 0/0 amortissa. | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | C. d'Esc. nouv. | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Générale..... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Est..... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Lyon (obligat.) | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Midi..... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Nord (obligat.). | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Orléans..... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Ouest ..... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Anglais..... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Autriche ob..... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Belge 3 0/0 ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Ville d'Amiens. | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | L'le 1860..... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Lille 1868..... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Ville de Lyon.. | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | V. de Roubaix.. | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Fives-Lille (act) | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Téléphone..... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Voitures 4 0/0. | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Suez (obligat.). | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Cacérès..... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Autriche..... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Foncières 1868. | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Rente Foncière. | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Cacérès (act.).. | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Est (oblig.).... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Midi (oblig.).... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Rio-Tinto..... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Tharsis..... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Rio-Tinto..... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Nordan..... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Ouest ac..... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Orléans (ch. fer). | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| | Fives-Lille (ob.) | ... | ... | ... | ... | ... | ... |

## BOURSE DE LILLE DU 5 JANVIER

*(par fil téléphonique spécial)*

| VALEURS | Compt | Cours précéd. | VALEURS | Compt. | Cours précéd |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | OBLIGATIONS | | |
| Lille 60, r. 400 | ... | 142 . | Tramw. Nord. | ... | 358 50 |
| » 63, r. 400 | ... | 158 75 | Union fin. N. | ... | 165 . |
| » 68, r. 500 | ... | 513 . | Gaz de Wazem | 500 | 555 26 |
| » 77, r. 500 | ... | 505 . | Chd. fer Eron. | ... | 502 . |
| » 84, r. 400 | ... | 495 . | Denain Anzin. | ... | 512 50 |
| » 85, r. 400 | ... | 488 . | Trénerie..... | ... | 507 50 |
| » 87, r. 400 | ... | 495 . | CHARBONNAGES | | |
| » 90, r. 500 | ... | 520 . | Aniche, 12e..... | ... | 9400 . |
| Roub.-Tourc. | ... | 47 . | Anzin, 100e d. | 4397 50 | 4396 25 |
| Amiens..... | ... | 414 50 | Blanzy..... | ... | 17 0 |
| Dép. du Nord | 100 | 105 75 | Bessy..... | ... | 1240 25 |
| Tourcoing 875 | ... | 540 . | Bully-Grenay. | ... | 2630 . |
| Armentièr. 80 | ... | 597 . | Campagnac.... | 690 | 685 . |
| Bo